



VILLE D'ANDENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;  
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,  
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,  
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;  
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;  
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,  
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,  
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,  
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,  
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,  
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,  
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-  
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,  
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSEN,  
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;  
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;  
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN;

-----

**2. OBJET : Modification de la composition de la Commission Consultative  
Communale d'Aménagement du territoire et de la Mobilité**

**Le Conseil communal,**

En séance publique,

Vu les articles L1122-20, L1122-26 § 1<sup>er</sup>, L1122-30 et L3221-5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le Code du développement territorial, notamment ses articles D.I.7 à D.I.10, R.I.10 et R.I.12 ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 juin 1988 instituant la Commission consultative communale d'aménagement du territoire d'ANDENNE ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 juin 2019 approuvant le renouvellement de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité d'ANDENNE tel que contenu dans la délibération du 27 mai 2019 du Conseil communal ;

Attendu que dans le cadre de la composition de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité, Monsieur Emmanuel GILLET est membre suppléant de Monsieur Etienne MATAGNE ;

Attendu qu'en séance du 25 mars dernier, le Conseil communal a pris acte de la démission de Madame Caroline LOMBA, élue titulaire du groupe AD&N ; il a procédé d'un même contexte à l'installation d'un nouveau Conseiller communal, élu suppléant de la liste AD&N, à savoir Monsieur Emmanuel GILLET ;

Attendu que Monsieur Emmanuel GILLET ne représente dès lors plus les mêmes intérêts que son membre effectif et représente le quart communal ;

Attendu que Monsieur Philippe MATTART représente le quart communal en tant que membre effectif pour la minorité au sein de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité et qu'il a déjà 3 suppléants ;

Sur la proposition du Collège communal et après en avoir délibéré en séance publique,

**ARRETE A L'UNANIMITE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le Conseil communal modifie comme suit la composition de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité, telle qu'approuvée par l'arrêté ministériel du 24 juin 2019 :

- il est mis fin au 25 mars 2024 au mandat de Monsieur Emmanuel GILLET, comme membre suppléant de Monsieur Etienne MATAGNE ;
- aucun membre n'est désigné comme remplaçant.

**Article 2 :**

La présente délibération sera transmise, pour suite voulue, au Ministre de l'Aménagement du territoire ainsi qu'à la Direction de l'Aménagement local du S.P.W.

**Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.**

**Par le Conseil,**

**Le Directeur général,**

**Le Président,**

**Ronald GOSSIAUX**

**Philippe RASQUIN**

**Pour extrait conforme,**

**Le Directeur général,**

**Le Bourgmestre,**

**Ronald GOSSIAUX**

**Claude EERDEKENS**